

## 03

## La citoyenneté (Socialys)

**Fiche technique****Secteur**

Médico-social

**Public**

Cette action de formation s'adresse aux  
Travailleurs/ouvriers exerçant  
au sein d'un ESAT.

**Durée**

2 jours

**Organisme de formation**

☞ Socialys

**Lieux & dates**☞ **Groupe 1****STRASBOURG**

Les 21 &amp; 22 mai 2024

☞ **Groupe 2****MULHOUSE**

Les 13 &amp; 14 nov. 2024

☞ **Groupe 3****REIMS**

Les 16 &amp; 17 oct. 2024

☞ **Groupe 4****CHALONS EN CHAMPAGNE**

Les 17 &amp; 18 avr. 2024

**Intervenants**☞ **Aurélien CONNAN**

Psychologue

☞ **Laetitia MACCONI**

Formatrice

☞ **Laurence RITZENTHALER**

Psychologue

☞ **Christine PASTOURET**

Formatrice

**Contexte**

La participation des personnes en situation de handicap est une forme d'expression de la démocratie, un outil de lutte contre l'exclusion, qui renforce la citoyenneté de tous. La participation des personnes accompagnées vise à ce que chacune puisse :

- ☞ Être écouté et entendu comme tout citoyen
- ☞ Développer son pouvoir d'agir
- ☞ Contribuer au changement pour faire évoluer la société
- ☞ Acquérir de nouvelles compétences et valoriser son expérience
- ☞ Co-construire son parcours de vie

La loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005 entend consacrer la citoyenneté des personnes handicapées, en cohérence avec la loi du 2 janvier 2002.

L'une des premières étapes de cette citoyenneté passe, pour les personnes en situation de handicap, par la connaissance et la compréhension de leurs droits et devoirs ainsi que des répercussions dans leur vie professionnelle comme personne.

**Dans ce contexte, l'OPCO Santé propose aux travailleurs des établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) une formation pour les aider à mieux appréhender leurs droits, leurs devoirs civiques et à faire entendre leurs voix au sein de la société, afin de pouvoir exercer pleinement leur citoyenneté.**

**Objectifs**

- ☞ Repérer ce qu'est un citoyen, quels sont ses droits et devoirs et son rôle.
- ☞ Connaître les spécificités des lois de 2002 et 2005 sur la défense des droits au service des personnes handicapées.
- ☞ Intégrer le fonctionnement des ESAT, le projet institutionnel, les instances représentatives du lieu de travail (CVS).
- ☞ Identifier les différentes élections et maîtriser les procédures de vote.

**Prérequis**

Cette action de formation ne nécessite aucun prérequis.

**Contenu****JOUR 1 : Connaître et comprendre mes droits**

- ☞ Présentation de la formation et du formateur
- ☞ Définition collective des règles de la formation
- ☞ Quiz d'évaluation des connaissances
- ☞ Présentation des participants et recueil de leurs attentes
- ☞ C'est quoi être citoyen ?
- ☞ Quels sont mes droits en tant que Citoyen ? Et en tant que Personne en situation de

handicap ?

⇒ Etre un majeur protégé : pourquoi et quels droits ?

### **JOUR 2 : Connaître ses devoirs et exercer pleinement sa Citoyenneté à l'ESAT comme dans la société**

⇒ Quels sont mes devoirs en tant que Citoyen ?

⇒ La place et le rôle du Travailleur dans l'amélioration du fonctionnement des ESAT

⇒ Accomplir son devoir civique dans la société et à l'ESAT : les différents types d'élection et les étapes d'une procédure de vote (module organisé en présence des personnels encadrants)

⇒ Parler de Citoyenneté avec mes collègues de travail (module organisé en présence des personnels encadrants)

Bilan de la formation en présence des personnels encadrants